

Collez
Ici
Votre
Photo

DOSSIER DE CANDIDATURE

En formation initiale
Session 2025/2028

FORMATION D'EDUCATEUR SPECIALISE

Etat civil

<input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Madame
Nom :	Nom marital :
Prénom :	Autres prénoms :
Date de naissance : / / / / / / / /	Lieu :
Nationalité :	
Adresse :	
Code Postal : / / / / / / / /	Ville :
Téléphone : / / / / / / / /	Portable: / / / / / / / /
E-mail :	
Situation de handicap reconnue : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

VOS DIPLÔMES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

- Joindre une copie des diplômes

Diplômes Ex : Bac ST2S	Organisme Lycée Racine Paris	Année d'obtention Lycée Racine Paris 8

VOS EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Postes occupés	Employeurs	Dates

Je soussigné(e) (Nom et Prénom)atteste avoir pris
connaissance du règlement d'admission (sur le site www.stho.org)

Fait à le / / 202 /

Signature

PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE AU DOSSIER

- Un projet de formation
 - **Voici les éléments qui doivent apparaître dans votre projet :**
 - Pourquoi souhaitez-vous suivre cette formation ?
 - Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire ce métier ?
 - Comment imaginez-vous le quotidien d'un Édicateur Spécialisé ?
 - Puis faire le récit d'une rencontre significative d'un ou plusieurs enfants, d'adolescents, adultes, d'un parent, d'un.e professionnel.le du métier ou du travail social.
- Un Curriculum Vitae
- Une photocopie d'une pièce d'identité
- Copies des diplômes
- Avis de situation France Travail (pour les demandeurs d'emploi)
- Attestation d'exercice justifiant 3 ans dans la profession (uniquement pour les candidats non bacheliers et titulaires des diplômes d'AMP, AVS)

Nous vous rappelons que le financement régional ne s'étend pas à la formation d'un étudiant conservant son statut de salarié durant la formation. Dans ce cas, l'étudiant doit s'assurer du financement de sa formation dont le montant total s'élève à 20 300 euros (hors frais d'inscription et de scolarité). (A titre indicatif)

- Une attestation de prise en charge de la formation par votre employeur ou par un OPCO vous sera demandée si vous êtes admis.e à entrer en formation.

Les dossiers incomplets seront renvoyés.

Dossier à envoyer à l'adresse suivante :

Centre de formation Saint-Honoré
42/44 Rue de Romainville – 75 019 PARIS
Service sélection

Nous vous informons que vous ne pouvez présenter **qu'un seul dossier d'inscription** par année scolaire, soit de Septembre 2025 à Juin 2026.

Educateur spécialisé

L'éducateur spécialisé (ES), dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion, aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne, ainsi qu'à la mise en œuvre de pratiques d'action collective en direction des groupes et des territoires. Il intervient principalement, mais sans exclusivité, dans les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale. Il est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique et des associations et structures privées.

La formation d'éducateur spécialisé se déroule sur 3 ans.

Diplôme : **DEES** (Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé)

Conditions d'inscription

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes

- a) Etre titulaire du baccalauréat ;
- b) Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ;
- c) Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Etude de la candidature

Les critères retenus pour l'évaluation du dossier :

- * Activités et centres d'intérêt
- * expérience éventuelle dans le secteur éducatif et social
- * aptitudes à l'écrit : orthographe, syntaxe

- * **projet de formation motivé** comprenant les réponses aux questions suivantes :
 - Pourquoi souhaitez-vous suivre cette formation ?
 - Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire ce métier ?
 - Comment imaginez-vous le quotidien d'un Édicateur Spécialisé ?

Puis faire le récit d'une rencontre éducative significative d'un ou plusieurs enfants, d'adolescents, adultes, d'un parent, d'un.e professionnel.le du métier ou du travail social.

Tout candidat dont le dossier a reçu un **avis de recevabilité** est admis à passer un entretien d'admission en visio, via l'application TEAMS, ou en présentiel.

Il reçoit une convocation par mail précisant la date et l'horaire de son entretien.

Durée de l'entretien : 30 minutes

Examineur : Un formateur du centre de formation, la Directrice Général ou un professionnel du secteur de la formation concernée.

L'entretien doit permettre d'évaluer les critères suivants :

- ⇒ Disposer de qualités humaines, de bienveillance et d'écoute ;
- ⇒ Montrer une capacité à gérer ses émotions et son stress ;
- ⇒ Montrer une attention pour les questions sociales et une ouverture au monde ;
- ⇒ Montrer un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation ;
- ⇒ Manifester de la curiosité et de l'intérêt pour l'engagement et la prise de responsabilité dans des projets collectifs ;
- ⇒ Pouvoir organiser son travail, travailler de façon autonome, seul/en équipe ;
- ⇒ Savoir mobiliser des compétences d'expression orale ou écrite

Une note sur 20 est attribuée au candidat.

La commission d'admission présidée par la Direction du centre de formation prononce l'admission définitive du candidat, sous réserve des places disponibles subventionnées par la Région Ile de France pour les candidats en voie initiale, et sous réserve des places disponibles et de l'accord de financement pour les candidats en formation continue.

L'admission en première année

Pour être admis en formation il faut :

- être reçu(e) à l'épreuve de sélection,
- avoir réglé les frais d'inscription,
- être à jour des vaccinations obligatoires : BCG, DTpolio, Hépatite B,
- fournir un extrait de casier judiciaire - Bulletin n° 3 récent en adressant un courrier au Casier Judiciaire National, 44317 Nantes cedex 3

Coût de la formation :

▪ Les étudiants éligibles à une prise en charge de la formation par le Conseil Régional d'Ile de France

Reste à la charge de l'étudiant :

(Ces tarifs sont révisables chaque année. A titre indicatif pour la rentrée 2024)

♦ **Droit d'inscription de 170 €.**

En cas de désistement, la somme engagée reste acquise par le centre de formation sauf en cas d'échec au baccalauréat où le chèque vous sera restitué par courrier postal.

♦ **Frais de scolarité de 370 €.**

En cas de désistement, ils pourront faire objet d'un remboursement à condition qu'une lettre recommandée soit adressée au plus tard une semaine avant la rentrée. Après la rentrée, aucun remboursement ne sera possible.

♦ **CVEC : 103 €**

La CVEC est la Contribution de vie étudiante et de campus : <https://cvec.etudiant.gouv.fr>

▪ Les frais de formation des publics non éligibles doivent être pris en charge par l'employeur ou par un autre financeur.

(Ces tarifs sont révisables chaque année. A titre indicatif pour la rentrée 2024)

♦ **Coût de formation : 20 300 €**

♦ **Frais d'inscription et de scolarité : 540 euros / an**

Les allègements de formation

Les demandes d'allègements sont étudiées par la direction du centre à partir du dossier à demander après l'admission et avant mi-juillet 2025.

La formation d'éducateur spécialisé - Voie directe

LA FORMATION D'EDUCATEUR SPECIALISE (ES) SE DEROULE SUR 3 ANS ET PREPARE AU DIPLOME D'ETAT

La formation théorique

Formation théorique et clinique - 1 450 Heures

Les cours ont lieu de 9h à 17h30, du lundi au vendredi

4 Domaines de Formation (D.F.)

DF 1 (500h) La relation éducative spécialisée	DF 2 (400h) Conception et conduite de projet éducatif spécialisé
DF 3 (300h) Travail en équipe pluri professionnelle, et communication professionnelle	DF 4 (250h) Dynamiques institutionnelles, partenariats et réseaux

La formation pratique

Formation pratique - 2 100 heures

Les stages, au nombre de trois, sont effectués dans les divers secteurs où les éducateurs spécialisés peuvent exercer leur métier. Un des stages s'effectue obligatoirement dans une structure recevant du public en situation d'hébergement.